



Syrie / Astana 10 rendue à Sotchi

Conférence de presse du Dr Bachar al-Jaafari

Par [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Mondialisation.ca, 02 août 2018

Conférence vidéo

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Pour mémoire... et en mémoire des Druzes de Syrie qui ont payé de leur sang leur fidélité à leur indivisible patrie [NdT].

COMMUNIQUÉ

J'aimerais commencer par saluer l'Armée arabe syrienne pour avoir libéré de vastes régions du sud-ouest syrien des gangs armés terroristes et, plus particulièrement, pour avoir libéré la totalité de la ville de Daraa, ses environs et la région du Golan jusqu'aux lignes d'avant ladite crise syrienne.

Nous sommes d'autant plus optimistes de cette avancée militaire décisive que les groupes armés terroristes ont été obligés de fuir, via les lignes du Golan syrien occupé, vers l'intérieur d'Israël ; lequel, comme vous le savez, les a évacués vers la Jordanie, d'où ils ont fini par se retrouver entre les mains de leurs protecteurs aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Et, en cette occasion, nous nous inclinons devant les âmes des nôtres qui sont tombés en martyrs lors de l'attaque terroriste barbare sur la ville de Sweida. Qu'ils reposent en paix...

C'est là un scandale qui s'ajoute à celui de l'évacuation des terroristes via Israël, les renseignements en notre possession indiquant que les terroristes venus attaquer Sweida sont arrivés de la région d'Al-Tanf, laquelle est « illégalement » contrôlée par les forces américaines. Une région située au niveau du triangle frontalier irako-jordano-syrien et où se trouve le camp d'Al-Fourkane avec ses 55 000 civils syriens...

C'est pourquoi, en tant que gouvernement, nous insistons sur notre demande de retrait des États-Unis et alliés de l'ensemble des territoires syriens, leur présence étant illégale et non coordonnée avec le gouvernement syrien.

Par ailleurs, les exactions d'Israël dans le sud-ouest ainsi que les exactions des États-Unis occupant la région d'Al-Tanf nous amènent nécessairement à parler de celles commises par la Turquie dans le nord-ouest du pays.

Vous avez entendu Monsieur Lavrientev vous lire le communiqué final de cette 10^{ème} session

du processus d'Astana, tenue aujourd'hui à Sotchi. Vous avez entendu son premier paragraphe réaffirmer pour la 10^{ème} fois l'engagement des trois États garants, y compris la Turquie, à respecter la souveraineté et l'unité territoriale de la Syrie. Un engagement naturellement tenu par nos amis russes et iraniens, mais non tenu par les autorités turques qui dérogent pour la 10^{ème} fois aux engagements figurant dans les communiqués successifs.

Ainsi, la Turquie n'a pas respecté ses engagements concernant la zone de désescalade à Idleb. Permettez que je vous donne quelques détails à ce sujet :

- Le 4^{ème} accord d'Astana ayant délimité les zones de désescalade engage le gouvernement turc à déployer des forces de police équipées d'armes légères sur une ligne définie par consentement de l'ensemble des parties. Or, les autorités turques se sont empressées de déployer des forces de l'armée turque équipée d'armes lourdes : artillerie, chars et blindés. Puis, comme nous l'avons tous constaté, ces forces turques se sont dirigées vers l'Est en direction de la ville d'Afrin qu'elles ont occupée en chassant 300 000 de ses habitants, avant d'occuper A'zaz, Al-Bab et Jarablous.
- Les autorités turques ne se sont pas contentées de manquer à leur engagement pris à Astana, mais sont allées jusqu'à violer le droit international et la Charte des Nations Unies dans les régions que leurs forces armées ont envahies. Je ne vous citerai que quelques exemples :
 1. remplacement de l'identité syrienne par l'identité turque, acte odieux commis par Ankara à l'image de celui commis par Israël dans le Golan syrien occupé ;
 2. imposition de la Livre turque en remplacement de la Livre syrienne ;
 3. imposition des drapeaux turcs sur les bâtiments gouvernementaux syriens ;
 4. construction d'une ville industrielle selon le modèle turc à Jarablous... une ville industrielle !

Quelques informations que j'ai voulu partager avec vous afin que vous sachiez que les autorités turques utilisent toujours deux langues à la fois : une langue hypocrite qui prétend respecter le communiqué final insistant sur la souveraineté syrienne, et une autre encore plus hypocrite qui mène à des actes odieux portant atteinte à cette souveraineté.

Néanmoins, je veux rendre hommage aux résultats de cette session, notamment parce qu'elle a porté sur de sujets importants, tel le retour des réfugiés syriens vers leur mère patrie. Un retour encouragé par le gouvernement syrien, comme l'ont déclaré à maintes reprises le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères. Ceci, en sachant que le principal obstacle au retour de millions de Syriens rendus dans les pays voisins – je parle de la Turquie, de la Jordanie et du Liban- est l'application ininterrompue des mesures coercitives unilatérales, mesures que l'Europe et quelques autres pays qualifient brièvement de « sanctions » !

C'est pourquoi nous demandons la levée immédiate et sans conditions de ces sanctions et invitons la communauté internationale à offrir toute l'aide nécessaire au retour des réfugiés syriens dans la sécurité et la dignité...

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES

1. Concernant le Comité Constitutionnel [censé réviser la constitution actuellement en vigueur, NdT] [*] : cela fait trois mois que l'État syrien a présenté une liste de 50 candidatures. S'il y a des obstacles, ce n'est pas de son fait...
2. Concernant le rétablissement de la souveraineté sur la totalité des terres syriennes, non, il n'y a pas de compromis possible. Et je rappelle à la journaliste qui a posé cette question que l'« Accord d'Astana » relatif à la création des zones de désescalade est limité à une période de six mois, renouvelable par accord de toutes les parties et notamment du gouvernement syrien. Par conséquent, la création de la zone de désescalade à Idleb est un test de crédibilité de la Turquie, la Syrie ayant le droit de récupérer ses territoires occupés conformément au Droit international, à la Charte des Nations Unies et aux dispositions de l'Accord d'Astana.
3. Oui, lors de toutes les réunions bilatérales, nous avons fermement discuté du soutien de l'entité sioniste au terrorisme, de l'évacuation des membres de l'organisation terroriste « Casques blancs », des attaques sionistes répétées sur le territoire syrien et de la situation sur la ligne de désengagement au Golan ; le gouvernement syrien ayant adressé des lettres officielles au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU.
4. Mis à part l'affront infligé aux Nations Unies vu que la ligne de séparation au Golan concerne les forces de l'UNDOF, l'important est qu'après des années de dénégation, l'évacuation des « Casques blancs », menée par Israël sous les bons auspices des États-Unis, prouve indubitablement leur rôle dans le soutien des groupes terroristes armés.
5. Et cette opération ainsi que l'attaque terroriste contre la ville de Sweida [attaques coordonnées du 25 juillet avec plus de 250 décès dans la ville de Sweida et les villages voisins ; NdT], menée là aussi sous les bons auspices des États-Unis, démontrent pleinement l'hypocrisie de l'ensemble des commanditaires du terrorisme dont l'Arabie saoudite, le Qatar et d'autres pays bien connus.
6. Il ne faudrait jamais oublier que c'est sur les preuves fabriquées par l'organisation « Casques blancs », elle-même fabriquée par les services du renseignement britannique, que reposent les accusations d'utilisation d'armes chimiques par l'Armée syrienne.
7. Que ferons-nous pour expulser les Turcs hors de chez nous ? Les Ottomans ont occupé nos terres pendant 400 ans et nous les avons expulsés. Cette fois, nous ne leur permettrons pas de rester 400 ans, ni même 4 ans. Nous les expulserons. Le droit international, la Charte des Nations Unies et tous les pays qui croient aux relations de bon voisinage sont de notre côté. Ni la Turquie, ni les États-Unis qui nourrissent les aberrations turques, ne peuvent justifier leur occupation des territoires du nord de la Syrie.
8. Concernant les milliers de terroristes présents à Idleb, le communiqué final

d'Astana oblige la Turquie à combattre Daech, le Front al-Nosra et les groupes terroristes qui leur sont liés.

9. En tout cas, la politique du gouvernement syrien est de faire tout le possible pour éviter un surplus d'hémorragies. C'est pourquoi, il encourage fermement les opérations de réconciliations nationales. Si Idleb revient dans le giron de l'État par les réconciliations, ce sera conforme à son souhait ; sinon, l'Armée syrienne a le droit de la récupérer par la force.
10. Non les groupes reconnus comme terroristes par l'ONU et par le processus d'Astana ne sont pas concernés par le processus de réconciliation nationale en Syrie. Ce n'est donc pas une simple question d'ordre local, mais international.

Dr Bachar al-Jaafari

Délégué permanent de la Syrie auprès des Nations Unies

31/07/2018

Source :vidéo arabic RT complétée par vidéo Al-Ikhbariya

<https://www.youtube.com/watch?v=8lBn-EdjY7k>

<https://www.facebook.com/Alikhbaria.Sy/videos/1929420713747605/>

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

[*][[Syrie : l'opposition a présenté sa liste de candidats à la Commission constituante](#)]

La source originale de cet article est Conférence vidéo
Copyright © [Dr. Bachar al-Jaafari](#), Conférence vidéo, 2018

Articles Par : [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca